

des propositions et des programmes précis. Mais, au lieu de saisir l'occasion de dispenser des conseils au ministre—et celui-ci est un homme raisonnable, prêt à accepter des conseils, des critiques et des remarques constructives, prêt à cela au point que c'est presque un défaut chez lui—le député a laissé échapper cette occasion. L'opposition officielle avait là une occasion d'apporter sa contribution et d'aider le gouvernement à définir une politique de défense plus raisonnable et plus rationnelle. Je regrette que le député de Dartmouth-Halifax-Est, qui est capable de fournir ce genre d'aide, ait choisi de n'en rien faire. J'espère que, lors de la présentation du Livre blanc, le parti conservateur nous exposera d'une manière détaillée en quoi consisterait sa politique de défense.

● (12.50 a.m.)

Il y a néanmoins une remarque qui m'a plu dans le discours du député de Dartmouth-Halifax-Est, qui s'est occupé avec moi du rapport du comité des affaires extérieures sur les affaires maritimes. Nous n'étions pas tout à fait d'accord à l'époque sur l'attitude du gouvernement canadien concernant la défense maritime, notamment la guerre anti-sous-marine. Au cours de son exposé, le député a signalé que les changements indiquaient peut-être que nous devrions douter de l'opportunité de quelques-unes de nos initiatives, notamment en ce qui concerne la guerre anti-sous-marine. J'étais ravi d'entendre cela, car c'est précisément ce que j'avais dit devant le comité des affaires extérieures, et ce point de vue avait été tout particulièrement critiqué à l'époque par le député de Dartmouth-Halifax-Est.

M. Forrestall: C'est tout le contraire: vous aviez critiqué mon point de vue.

M. Roberts: Disons, nous n'étions pas d'accord à ce moment-là et je suis enchanté de voir que le député approuve maintenant le point de vue que je soutenais alors.

D'autre part, je dois dire que le député de Greenwood (M. Brewin) a prononcé un discours que j'espérais entendre de la part du député de Dartmouth-Halifax-Est, car il a exposé une série de priorités qui devaient, d'après lui, régir la politique canadienne. Même s'il n'a pas nécessairement donné l'ordre d'importance de chacune de ces priorités, celles qu'il a exposées sont tout à fait justes.

La mention du rôle à jouer dans le maintien de la paix m'a plu tout particulièrement. Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, j'ai eu l'honneur de présider un sous-comité du comité des affaires extérieures, chargé d'examiner par le menu toute cette question du maintien de la paix, et j'approuve entièrement les remarques du député. J'en suis venu exactement à la même conclusion que lui: le rôle du maintien de la paix tenu avec une telle distinction par les Forces canadiennes jusqu'ici, est apprécié à sa juste valeur aux Nations Unies et par nos Alliés de l'alliance occidentale.

Ce rôle, nous devons continuer de le jouer. Nous y avons des titres bien particuliers, du point de vue des

connaissances techniques comme de la situation politique, qui font de nous un pacificateur acceptable pour la plupart des pays du monde. Il serait très regrettable que notre gouvernement décide un jour de mettre moins l'accent que maintenant sur le maintien de la paix dans les attributions de nos Forces armées.

Un des députés qui ont participé au débat d'aujourd'hui a souligné que la menace existe toujours. Si nous nous remémorons l'époque de l'institution de l'OTAN, à la fin des années 40 et au début des années 50, nous voyons que les pays de l'alliance occidentale, percevant une menace évidente, se sont rassemblés pour se défendre. Ce serait une erreur de croire que la menace demeure la même si le monde n'a pas changé. Ce serait peut-être adopter une attitude très conservatrice à l'égard de l'histoire, et à l'égard de nos forces armées, que de nous inquiéter constamment des menaces d'hier et non de celles d'aujourd'hui. Le monde a changé au cours des vingt années d'existence de l'OTAN et, quoique, indubitablement, il y ait toujours une menace, celle-ci s'est considérablement modifiée. Le changement est encore plus manifeste dans la capacité qu'ont les autres pays occidentaux d'y faire face.

À la fin des années 40 et au début des années 50, l'Europe se remettait encore des suites de la dernière guerre. Son économie était en ruines, son moral était à certains égards détraqué et le rôle que le Canada a entrepris de jouer au sein de l'OTAN était excessivement important. Ces 20 dernières années, toutefois, l'économie européenne s'est ranimée. Par exemple, à l'occasion de la libération du mark allemand, nous avons constaté que la force de l'économie européenne est actuellement énorme. On a reconstruit et revivifié l'Europe. Nous en sommes maintenant au point, que nous n'avons pas atteint au début des années 50, où les pays d'Europe eux-mêmes peuvent assumer une part beaucoup plus considérable du fardeau de notre défense commune.

Au cours des ans, le Canada aussi a changé. Nos perspectives se sont modifiées. Nous avons maintenant de nouveaux problèmes nationaux et de nouveaux intérêts dans le domaine des affaires étrangères, différents de ceux qui nous préoccupaient il y a 20 ans. Nos perspectives ont donc changé, en même temps que se transformait la capacité de l'Europe de se défendre elle-même. Il n'est donc pas surprenant qu'après 20 ans nous ayons dû réévaluer notre rôle au sein de l'OTAN.

Le député de Dartmouth-Halifax-Est nous reproche de ne pas tenir compte de l'opinion de nos alliés. C'est faux. Nous les avons consultés et leur avons parlé de nos problèmes et de l'évolution des circonstances. Bien sûr, ils ne se sont pas particulièrement réjouis d'une réduction relativement peu importante de nos forces ni d'avoir à assumer une plus forte part de la tâche. Mais il y eut des consultations sur les modalités de ces réductions. S'il nous est interdit de déterminer en dernier ressort en quoi doit consister notre politique de défense et quels sont nos intérêts, quel genre de politique de défense ou de politique étrangère aurions-nous?

Le député de Dartmouth-Halifax-Est veut-il dire que nous ne devrions jamais mettre en œuvre une politique